

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement européen 1907/2006/CE

Produit : **PROVINHY MATERIEL**

Version CLP 05-2013

1 - Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

Désignation commerciale : PROVINHY MATERIEL

Utilisation : Nettoyage industriel

Fournisseur : SOFRALAB

79 AV. A.A. Thévenet - CS 11031 - 51530 MAGENTA - FRANCE

Courriel : lcq@sofralab.com

Tél . 00 33 (0)3 26 51 29 30 - Fax 00 33 (0)3 26 51 87 60

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 00 33 (0)1 45 42 59 59

2 – Identification des dangers

- **Classification de la substance selon le règlement 1272/2008 :**
Danger, H314 provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
- **Classification de la substance selon la directive 67/548/CE :**
Xi Irritant / R38/41
S24-S26-S35-S36/37/39-S51-S59
- **Éléments d'étiquetage :**



- Danger
- H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- P260 : Ne pas respirer les brouillards et vapeurs
- P280 : Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
- P303 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.
- P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Un traitement spécifique est urgent.
- P301+P330+P331+P310+P321 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.
- P501 : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : PROVINHY MATERIEL

Version CLP 05-2013

3 – Composition / Informations sur les composants

- Disodium metasilicate, 5Aq, N°CAS 10213-79-3, 1-5%, Skin Corr. 1B, H314, STOT SE 3, H335
- Alkyl polyglucoside, N°CAS 68515-73-1, 1-5%, Eye Dam. 1, H318
- Di-(Oleyl Carboxyethyl) Hydroxyethyl Methyl ammonium Methosulfate, N°CAS 94095-35-9, 1-5%, Eye irrit. 2, H319
- Non ionic surfactant – alcohol C10 ethoxylate, N°CAS 160875-66-1, 1-5%, Eye Dam. 1, H318, Acute Tox. 4 (Oral), H302
- SodiumalkylEO(1-5)sulfate(lauryl-), N°CAS 1335-72-4, 1-5%, Eye Irrit. 2, H319, Skin Irrit.2, H315
- Sel nitrilotriacetate trisodique, N°CAS 5064-31-3, 1-5%, Acute Tox. 4 (Oral), H302, Carc. 2, H351, Eye Irrit. 2, H319
- Hydroxyde de sodium, N° CAS 1310-73.2, <=2%, Skin Corr. 1A, H314

4 - Premiers secours

Remarques générales :	En cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. Traitement symptomatique. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
En cas de contact avec la peau :	Retirer les vêtements souillés et laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau et au savon. Si une irritation apparaît ou si la contamination est étendue et prolongée, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux :	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persiste
En cas d'ingestion :	Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage, l'étiquette.
En cas d'inhalation :	Faire respirer de l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin.

5 - Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés :	Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Equipement de protection :	Porter un équipement anti-incendie complet et une protection respiratoire (appareil respiratoire autonome isolant).
Risques de combustion :	Ne pas respirer les fumées.
Indications annexes :	Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique. Eviter de pulvériser l'eau directement sur le bac de stockage afin d'éviter tout débordement du produit.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : PROVINYH MATERIEL

Version CLP 05-2013

6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures générales :	Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate.
Précautions pour la protection de l'environnement	Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

7 - Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

Manipulation :	Eviter l'inhalation et le contact avec la peau et les yeux. Ne pas boire et ne pas manger pendant le travail. Se référer au paragraphe 8. Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements.
Prévention des incendies :	Tenir à l'abri des sources d'inflammation. Interdire l'accès aux personnes non autorisées.
Stockage :	Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

8 - Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle :



Equipements de protection obligatoires

Gants, lunettes bien ajustables, vêtements de protection.



Protection des voies respiratoires

Porter un masque anti-poussière dans les lieux peu ventilés (DIN EN 136/140)



Protection des yeux

Port de lunettes de sécurité (EN 166) avec protections latérales.



Protection des mains

Ports de gants résistants aux substances chimiques (EN 374).

9 - Propriétés physiques et chimiques

Informations générales :

- Aspect : Liquide
- Couleur : Brun-rougeâtre
- Odeur : Caractéristique

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : PROVINHY MATERIEL

Version CLP 05-2013

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement :

- pH (à 1%) :
- Densité relative : 12
1.11

Autres informations :

- Solubilité dans l'eau (à 20°C) :
- Point de congélation : Soluble
- Point d'ébullition : -7°C
100°C

10 - Stabilité et réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.

- **Conditions à éviter** : Fort réchauffement.
- **Possibilité de réaction dangereuse** : Acide.
- **Matières incompatibles** : Aluminium

11 - Informations toxicologiques

Toxicité aiguë : DL 50 (oral(e), rat) : >2000 mg/kg

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent être exclues. Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

12 - Informations écologiques

Ce produit contient des composants dangereux pour l'environnement. R50. Très toxique pour les organismes aquatiques.
Facilement biodégradable.

13 – Considérations relatives à l'élimination

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14 - Informations relatives au transport

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : PROVINHY MATERIEL

Version CLP 05-2013

15 - Informations réglementaires

Classification selon : La directive 67/548/CE (Substances dangereuses) et ses adaptations.
A aussi été pris en compte le Règlement (CE) n°1272/2008 et ses modifications (453/2010 Annexe I)

16 - Autres informations

Les informations de cette fiche de données de sécurité sont issues des données de nos fournisseurs.

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.